LE 10ème HOMME
Supplément: Les Dessous de l'UE

L'UE et la Turquie : entre conflits politiques et politique de conflits

Par Bill Wirtz



Crédits photos : MattiaATH/ Shutterstock.com

novembre 2019

Vauban éditions

Introduction

L'intervention militaire de la Turquie en Syrie du Nord a encore refroidi les relations diplomatiques avec l'Union européenne. C'est ce qu'on entend dans les médias. Mais en réalité, Bruxelles joue avec Ankara, un jeu plein d'intrigues et de milliards qui restent très rarement discutés et contestés.

Dans le domaine de la migration, la Turquie a créé un système qui donne à l'UE la possibilité de résoudre un problème qu'elle a elle-même créé. Et pendant que l'on s'indigne sur la politique expansionniste d'Erdogan, on oublie souvent qu'il est soutenu par les milliards européens et les armes de l'OTAN.

Aujourd'hui, beaucoup de commentateurs disent qu'il faut se montrer plus sévère avec le régime turc. Mais avant d'agir par rapport aux événements des dernières semaines, il faut tout d'abord s'intéresser à notre relation avec ce pays du Proche-Orient, tel qu'il a été dans le passé, et tel qu'il sera probablement dans les années à venir.

Table des matières

Introduction 2
La candidature de la Turquie 3
Candidat, ami, allié, agresseur : les multiples visages de la Turquie 4
Migration : un accord moralement discutable 5
L'argent à travers le pétrole 6
La politique des armes 6
Conclusion 7

La candidature de la Turquie

En 1987, la Turquie a présenté une demande d'adhésion à ce qui était alors la Communauté économique européenne (CEE) et, en 1997, elle a été déclarée éligible à l'adhésion à l'UE. La participation de la Turquie à l'intégration européenne remonte à 1959, puis à l'accord d'association d'Ankara (1963) pour l'établissement progressif d'une union douanière (finalement établie en 1995).

Pour le citoyen classique, candidature ou absence de candidature ne font pas de différence, mais en réalité, ce titre est vital pour l'attribution de fonds. En effet, il existe un instrument d'aide de préadhésion (IAP) par lequel l'UE soutient les réformes dans les *"pays de l'élargissement"* avec une aide financière et technique. Les fonds de l'IAP renforcent les capacités des pays tout au long du processus d'adhésion. Pour la période 2007-2013, l'IPA disposait d'un budget d'environ 11,5 milliards d'euros ; son successeur, IPA II possède un budget de 11,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

D'après les chiffres de la Commission européenne, **la Turquie a reçu 3,5 milliards d'euros** de ce budget **entre 2014 et 2020**, afin de renforcer la société civile et les instruments de l'Etat de droit. Vu la situation des droits de l'Homme dans ce pays, on peut dire que l'argent a été particulièrement mal investi. Mais pire que cela, il s'avère que cet argent n'est pas que gaspillé… mais détourné. Pour savoir pourquoi, il faut déjà comprendre le parti d'Erdogan, l'AKP.

AKP (Parti de la justice et du développement), parti d'Erdogan : fondé en 2001 en tant que parti pro-islamiste, l'AKP a progressivement augmenté son succès électoral à chaque scrutin local et général. En 2002, il a remporté 34,3% des voix et est devenu le premier parti du pays, avec Abdullah Gül comme Premier ministre, puis Tayyip Erdogan. Les trois partis de la coalition ont été successivement éliminés. Le PHC (un parti social-démocrate) est la principale opposition. Pour la première fois en près de deux décennies, l'AKP a fini par former un gouvernement à parti unique (sans coalition). L'AKP rejette le label "islamiste" et affirme qu'il s'agit en réalité d'un parti politique pro-occidental avec un agenda social "conservateur" et aussi un engagement ferme en faveur de l'économie libérale de marché, ainsi que pour l'adhésion à l'Union européenne.

Les ressources financières de l'Union européenne sont normalement utilisées pour réaliser des projets d'infrastructures. Pour Bruxelles, l'intégrité et l'uniformité des infrastructures est important pour le bon fonctionnement du marché intérieur. En réalité, nous savons très peu de choses sur la manière dont cet argent est géré par les autorités locales.

Anecdote : Dans une interview donnée à Deutsche Welle, la premier ministre serbe Ana Brnabić apprenait en direct que son pays recevait 200 millions d'euros par an de l'Union européenne. Quand on voit que le chef d'un gouvernement ne sait pas où va l'argent… il y a des questions à se poser.

Candidat, ami, allié, agresseur : les multiples visages de la Turquie

Il fut un temps, l'Union européenne avait une position beaucoup moins ambigüe face au parti d'Erdogan. En 2002, le parti islamiste AKP avait pris le contrôle de tout l'environnement politique turc, sans nécessité de créer une coalition et offrait à la Turquie une véritable assise politique. Les coalitions précédentes étaient toujours entre des partis politiques opposés et cela menait à des débats politiques fastidieux. Bruxelles se montrait donc très positive face à l'élection d'Erdogan, cet homme prometteur à Ankara. En réalité, on ignorait de façon délibérée qu'Erdogan avait déjà été condamné en Turquie pour sédition islamiste. On avait donc à cette époque des institutions turques en opposition à Erdogan et une Europe qui, au contraire, l'encourageait.

En 2008, l'Union européenne (au début de la crise financière) continuait les négociations pour l'intégration de la Turquie. Ceci malgré des affaires de corruption et de blanchiment d'argent impliquant les autorités turques et allemandes. De nombreux journalistes ont été placés en détention de 2008 à 2013 car ils étaient soupçonnés d'appartenir à un réseau de « putschistes ».

Depuis 2013, plusieurs éléments se sont rajoutés : l'Europe ne se prononce pas sur les manifestations nationales contre le régime Erdoğan, elle oublie l'extermination du processus de paix entre le gouvernement turc et les kurdes (même s'ils ont récemment obtenu une représentation au parlement de 11%), elle omet l'emprisonnement du dirigeant du parti kurde Selahattin Demirtaş (encore en prison aujourd'hui).

L'Europe est également restée silencieuse sur le faux combat contre Daesh, et continua les négociations jusqu'en 2015, malgré la détérioration de l'Etat de droit et des institutions démocratiques de ce pays.

Concernant les politiques de sécurité, les choses sont encore pires. Erdoğan était censé lutter contre Daesh, mais il a passé des accords avec la Russie et les groupes rebelles syriens pour exterminer des groupes kurdes près de la frontière (parfois contre les Etats-Unis qui sont des alliés de l'OTAN). L'intervention récente souligne encore ce fait.

Trois sujets sont également importants à comprendre dans les relations entre l'Union Européenne et la Turquie : les accords migratoires, le pétrole et la vente d'armes. Ces trois sujets expliquent grandement pourquoi l'UE se garde bien de faire la morale à la Turquie…

Migration : un accord moralement discutable

Voici les éléments que l'UE a négociés avec Ankara sur la question migratoire :

- Tous les nouveaux migrants en situation irrégulière qui passeraient de la Turquie vers les îles grecques à compter du 20 mars 2016 sont renvoyés en Turquie.
- Pour chaque Syrien renvoyé des îles grecques en Turquie, un autre Syrien serait réinstallé dans l'UE.
- La Turquie prend "toutes les mesures nécessaires" pour empêcher l'ouverture de nouveaux itinéraires maritimes ou terrestres pour la migration de l'intérieur de ses propres frontières vers l'UE.

En retour, la Turquie s'est vu promettre que ses pourparlers d'adhésion avec l'Union européenne seraient "revitalisés". L'adhésion à l'UE donnerait à la Turquie l'accès au libre-échange avec tous les États membres, stimulerait son économie et lui permettrait de disposer de fonds très importants pour rénover ses infrastructures. En outre, l'UE a promis de faire progresser les pourparlers sur la libéralisation des visas, ce qui permettrait aux citoyens turcs de circuler librement au sein de l'Union européenne.

Pour couronner le tout, 6 milliards d'euros ont été versés à la Turquie pour accueillir ces réfugiés. Pour l'essentiel, l'UE utilisait la puissance d'Ankara pour créer une gigantesque prison pour les personnes qu'elle ne voulait pas accepter en Europe. Un grand nombre de ces personnes sont toujours en Turquie… et y resteront.

Grâce à ces paiements, la Turquie s'est acquittée de sa part de l'obligation et a augmenté le nombre de réfugiés accueillis, d'un peu plus de 4 millions en 2016 à près de 6 millions cette année. Beaucoup d'entre eux vivent dans des conditions extrêmement difficiles.
Et tandis qu'Ankara encaisse l'argent de l'Europe, elle expulse également des milliers de réfugiés vers la Syrie, confisquant leurs documents et biens légaux. L'année dernière, selon Human Rights Watch, « les autorités turques d'Istanbul et de neuf provinces situées à la frontière syrienne ou à proximité ont cessé d'enregistrer tous les demandeurs d'asile syriens récemment arrivés, sauf une poignée. »

L’argent à travers le pétrole

Un réseau de contrebande de pétrole est en place depuis les années 1990, lorsque Saddam Hussein a échappé aux sanctions américaines et a fait sortir son pétrole clandestinement d'Irak. Un rapport du Guardian en 2014 suggérait que la corruption facilitait le transport du pétrole des zones contrôlées par Daesh vers les zones environnantes.

En novembre 2015, le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a indiqué qu'il disposait d'informations selon lesquelles certains fonctionnaires turcs avaient un "intérêt financier direct" dans le commerce du pétrole avec Daesh. Il s’avère également que l’Europe profite directement de ces importations vers la Turquie, et est indépendante d’Erdogan pour son approvisionnement en énergie (gaz et pétrole).

La politique des armes

En réponse à son offensive contre les Forces démocratiques syriennes kurdes (FDS), un certain nombre de nations européennes ont mis en œuvre des embargos sur les armes à l'encontre de la Turquie d’Erdoğan. Le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, a confirmé que Rome cessera ses exportations d'armes vers la Turquie, bien qu'elle soit son principal fournisseur. Cependant, ces mesures seront très limitées dans le temps.

Au cours de la période 1991 à 2017, la Turquie a été le cinquième importateur mondial d'armes. Elle a toujours compté sur ses alliés de l'OTAN (principalement les États-Unis et l’Europe) pour ses besoins en matière de défense et de sécurité.

Les États-Unis ont été le plus grand exportateur d'armes vers la Turquie, fournissant 60% de ses importations totales entre 2014 et 2018. Parmi les pays européens, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni ont été les principaux fournisseurs.

Conclusion

Si vous vous demandez pourquoi le sujet de la Turquie n'est pas réellement traité dans le débat public, ce n'est, en réalité, pas bien compliqué : l'UE est elle-même bien trop liée à la Turquie pour pouvoir la critiquer. Les relations commerciales avec Ankara sont très importantes et la contestation est dangereuse pour les affaires. Si vous êtes une grande banque, mieux vaut ne pas publier une publicité dans un journal qui critique ouvertement le régime turc.

Pour nos hommes politiques, on peut ajouter le danger qui pourrait se pointer si la Turquie laissait les migrants passer de l'autre côté de la frontière. Une mesure qu'elle pourrait organiser à tout moment. Erdogan sait très bien comment utiliser les réfugiés comme outil de marchandage politique. L'Union Européenne est donc terriblement limitée dans les mesures qu'elle pourrait mettre en place contre la Turquie et il ne faut pas s'attendre à une véritable contestation politique.

1. L'information publiée dans cette publication. Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

2. Risques reliés à l'utilisation de cette publication. Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :
(1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
(2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
(3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
(4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
(5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

3. Risques d'investissement. L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

4. Aucune garantie. Ce guide est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte concernant le guide et/ou tout contenu, données, matériel et/ou services mentionnés dans cette publication.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne